

Projet « Marché de Noël » à l'EHPAD Stêr Glas

Il aurait lieu début décembre 2023 pour se positionner parmi les premiers. Il se déroulerait dans la cour intérieure de l'EHPAD Stêr Glas.

Ce projet porté par l'association POPEÏE a 4 objectifs :

1^{er} Objectif : constituer par sa préparation, un fil conducteur d'activités pour les habitants et le personnel de l'EHPAD : Sur ce marché, un stand d'objets à vendre et un stand « alimentaire » sera réservé à l'EHPAD. En appui avec l'équipe, des ateliers de fabrication seront organisés. Les habitants seront aussi sollicités pour la réalisation des documents de communication autour de l'événement (affiches, flyers...)

2^{ème} objectif : ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur et mettre en valeur tout ce qui y est réalisé et en particulier autour de la philosophie Humanitude et des thérapies non médicamenteuses. Les exposants comme les visiteurs pourront ainsi rencontrer les équipes et certains habitants. Une façon de porter un regard positif sur l'EHPAD public, dans le contexte de défiance actuel.

3^{ème} objectif : Faire un focus sur notre chien d'accompagnement social et les bénéfices des thérapies non médicamenteuses en EHPAD avec un stand dédié à Popeye avec des panneaux de photos et de témoignage ainsi qu'une nouvelle vente de calendriers (2024) centré cette fois ci davantage sur Popeye en action tant dans ses phases de travail que de repos.

4^{ème} objectif : recueillir des fonds pour l'association afin d'assurer le bien-être de Popeye et de développer d'autres projets de thérapie non médicamenteuse dont la musicothérapie. Nous gardons aussi en tête, dès que nos finances nous le permettront de faire des dons à l'association Handichien qui nous a permis de bénéficier de la présence et du travail de Popeye.

Ce projet va nécessiter :

- Le soutien, l'appui et l'engagement des habitants, des salariés de l'EHPAD, des élus et du service communication de la mairie.
- Des moyens financiers difficiles à préciser mais que l'on peut estimer :
- Budget communication : affiches, flyers, courrier, téléphone : 500 euros sous réserve d'un appui du service communication de la mairie.
- Réalisation du calendrier (photographe, impression) : 1000 euros
- Matériel pour réalisation d'objets par les habitants (décos de Noël, cartes de Noël et de vœux...) : 200 euros
- Courses alimentaires : produits pour réalisation de gâteaux, boissons chaudes et froides, friandises...) : 300 euros.

Soit un total évalué d'engagement à 2000 euros.